

La Gazette de la Fraternité

UNIVERSELLE



Mes TT.°.CC.°.SS.°., mes TT.°.CC.°..FF.°.,

*Voici le numéro 9 de la Gazette, toujours plus demandée.
Nous nous efforçons de l'améliorer à chaque numéro, les idées sont là pour appliquer au fur et à mesure de ce chemin commun.*

Ne divisons pas, Rassemblons.....

Nous remercions ici nos partenaires qui nous soutiennent en les faisant connaître auprès d'un public initié...

Tu peux d'ores et déjà nous envoyer, au mail suivant :

lagazettefraternelle@yahoo.com

*Planches, vie des loges, photos, histoires vécues,
A Toi de voir ...*

Que la Lumière éclaire ta lecture... 



Sommaire : Page 2 : Mic°.Pi.°. un Très Respectable Frère taille la Pierre avec Amour pour nous tous...
Pages 3 et 4 : Dernier épisode la saga Européenne.
Pages 4 : Hommage à un G.M.Passi à l'Or.°. Eternel.
Page 5 : Dernière Obédience née au Maroc : Le Grand Orient Du Royaume Du Maroc
Page 6 : La G.L.F.R.E.P. ouvre une nouvelle R/L en région Ile de France.
Page 6 à 12 : La Franc Maçonnerie, un Ordre méconnu.
Page 13 : La phrase du mois et nos partenaires.

Mic.º. PIR.º. un Très Respectable Frère à L'Or.º. D'Herblay, met son savoir et passion à notre service

La Gazette a rencontré dernièrement le T/R/F, Michel Pi.º., qui en parallèle de son fort engagement à la cause de la Franc-maçonnerie, met tout son savoir à notre service.

Nous l'avons rencontré à l'occasion d'une tenue, et nous a montré son savoir, que vous admirerez ci-dessous.

Si une Sœur, un Frère ou une Respectable Loge est intéressée, faites nous le savoir, nous nous ferons un plaisir de lui transmettre.

lagazettefraternelle@yahoo.com

Son Amour pour notre cause est sans égal.

C'est avec des prix étonnantes par rapport à ses chefs d'œuvre qui vous séduiront, tant les décors sont le reflet du miroir que notre cheminement nous fait découvrir, dans la connaissance de cette alchimie si chère en nous.

Cette perfection, ne peut que nous faire « craquer » pour l'acquisition d'un symbolisme Juste et Parfait.



Quelques réalisations



Avec ce nouveau numéro, nous allons vous remémorer pour certains..., découvrir pour d'autres,...la création de la C.E.E., l'histoire de notre Europe avec ses différents moments de bonheur et de larmes.

Voici donc le 4^{ième} et dernier épisode de cette saga Européenne, dont nous fêtons cette année le 60 ième anniversaire.

29 mai 2005

Le peuple français dit non au traité constitutionnel

Le dimanche 29 mai 2005, au terme d'un débat démocratique d'une exceptionnelle vitalité, le peuple français rejette à une écrasante majorité (55%) le traité constitutionnel européen, pourtant encensé par la quasi-totalité des médias et de la classe dirigeante. Le 2 juin suivant, le peuple hollandais rejette à son tour le traité.

Le projet a été rédigé par une centaine de personnes choisies par leurs pairs (gouvernants, hauts fonctionnaires, parlementaires européens ou nationaux...), sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

Cette « *Convention* » a pris acte de l'échec des sommets européens d'Amsterdam (1997) et de Nice (2001) et s'est donnée pour objectif : 1) rétablir l'équilibre des pouvoirs entre grands et petits États membres, 2) simplifier les processus de prise de décision, 3) doter l'Union d'une véritable politique étrangère et de défense, 4) relancer la symbolique européenne.

Les promoteurs du traité ne doutaient donc pas de son acceptation par les citoyens français, au vu des premiers sondages (60% d'avis favorables). D'ailleurs, les Espagnols eux-mêmes l'avaient peu avant accepté à une très confortable majorité quoiqu'une majorité se soit abstenue.

Du doute au rejet

Mais le doute s'insinue dans l'opinion après une saillie de l'ancien Premier ministre socialiste Laurent Fabius. À la surprise générale, il se prononce pour le *Non* sur un plateau télévisé.

Le débat monte en intensité et les sceptiques s'arrachent l'édition de poche du traité. Plus de 200 000 exemplaires sont vendus malgré le caractère on ne peut plus aride de ses 300 pages.

À la suite de Laurent Fabius, l'extrême gauche dénonce un traité qui grave dans le marbre le principe néolibéral selon lequel le bien-être commun reposera sur une « *concurrence libre et non faussée* ». De son côté, l'opposition de droite au traité s'indigne de la volonté des instances européennes de faire entrer la Turquie islamiste d'Erdogan dans l'Union européenne.

C'est la conjugaison de ces deux courants qui va faire basculer la majorité.

Le résultat du scrutin connerne la classe politique et médiatique qui croit y voir la victoire de l'ignorance et du populisme (les hommes politiques qualifient de « *populiste* » tout mouvement qui leur est opposé et bénéficie, au contraire d'eux, de la faveur de l'opinion).

Le président de la République Jacques Chirac, gravement désavoué, écarte avec désinvolture toute idée de démission à l'image de son auguste prédécesseur, le général de Gaulle. Il exclut également une dissolution de l'Assemblée nationale dont les membres avaient pourtant approuvé à 90% le projet de traité constitutionnel et sont donc désavoués par leurs électeurs.

Après le vote également négatif des Néerlandais, les autres gouvernements de l'Union, y compris le gouvernement britannique, annulent les projets similaires de référendum. Déjà s'organise la riposte.

Contre-offensive de la classe dirigeante

Il ne faudra que deux ans aux dirigeants français et européens pour remettre le traité en selle. Sous le nom de « *traité modifiant* », le texte est ratifié à Lisbonne, le 13 décembre 2007, par les dirigeants des vingt-sept États membres de l'Union, lesquels se gardent de prendre à nouveau l'avis de leurs concitoyens.

Le traité de Lisbonne apparaît dans la forme très différent du projet constitutionnel mais en conserve l'essence. Les articles du *Titre III* du projet initial, redondants avec des textes antérieurs, sont éliminés pour la forme du traité de Lisbonne, ce qui fait dire au président français Nicolas Sarkozy que le nouveau texte n'est plus qu'un « *mini-traité* ». Avec plus de franchise, la chancelière Angela Merkel se félicite qu'il reprenne intégralement le projet constitutionnel.

Depuis ce tour de passe-passe, les grandes orientations politiques, au niveau national et plus encore européen, échappent aux citoyens. Le système électoral tourne à vide, sans plus aucune chance d'influer sur elles. L'abstention et le vote « *eurosceptique* » deviennent largement majoritaires comme lors des élections de 2014 au Parlement de Strasbourg. Des penseurs évoquent l'entrée de l'Europe dans une ère *post-démocratique*...



A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

A MON DEFUNT GRAND MAITRE JEAN-MICHEL VERBEKEN

Mon frère a ce jour tes frères et sœurs sont autour de ta dernière demeure.

Pour mettre sur ta sépulture une plaque et pour te rendre un dernier adieu

Cette plaque symbolisera à toutes tes connaissances se recueillant sur ta

Dernière demeure l'estime que tu leur portais, et eux tous savaient te la rendre, car tu appréciais au degré le plus haut de ton cœur tous ces SS et FF qui t'entouraient.

Bien souvent tu me disais et me faisais voir ton attachement à nos mystères,

Et aussi à ta vie dans ce monde fait de symboles.....

Dans ta vie profane comme dans ta vie de Lumière

Tu aimais tes proches et surtout ton épouse et ton fils.....

Quand je venais te voir ou te chercher afin que tu puisses assister

A nos tenues je sais et j'affirme que tu te sentais très bien avec nous.

Le temps de la tenue et des agapes

Où tu avais toujours un petit mot de gentillesse pour chaque frère et

Sœur de notre Atelier, nous étions tous à ton écoute, et si quelques fois

Tu étais un peu long, la Tolérance des frères et sœurs étaient leur pardon.

J'ai à ce jour une pensée émue pour toi...Tu seras toujours dans mon cœur

Et dans le cœur de tous les maçons de notre Obédience et de ceux qui t'ont connu.

Voila mon défunt Grand Maître j'ai à ce jour exécuté le mieux possible tes

Dernières volontés maçonniques... tout du moins je l'espère...

Adieu mon grand maître Jean-Michel...

G.M. Cl.°. Req.°.

Partagez vos planches



LE GRAND ORIENT DU ROYAUME DU MAROC

Nouvelle Obédience Marocaine, le Grand Orient du Royaume du Maroc (GORM) est née en février 2017.

Son G.M. se veut discret même s'il présida par le passé une autre Obédience, la Grande Loge du Maroc.

Elle est mixte, et c'est la première Obédience nationale à l'être.

Il s'agit d'une Obédience maçonnique qui prône la liberté de conscience. Grande nouveauté au Maroc, c'est la première obédience mixte.(des loges du D/H/ existent au Maroc, mais sans être fédérées nationalement)

Elle a une orientation sociétale, considérant que le F/M/ ne peut être un spectateur passif de la société.

Le sceau de l'Obédience fait référence aux couleurs nationales, le rouge et le vert.

Elle a été créée à partir de 3 loges : Union et Fraternité (rite français à Casablanca) L'Etoile de Marrakech (rite français situé à Marrakech) et Ptahotep (rite de Memphis Misraim situé à Agadir)

Sur 600 FF.MM au Maroc, le G/O/R/M/ compte une quarantaine de SS et FF.

Le G/M/ dit que la F/M/ doit être à l'image de la société marocaine, et accompagner l'émancipation des esprits pour la parité.

Le Maroc compte aujourd'hui les Obédiences suivantes :

- G/L/ du Maroc masculine
- G/L/ Régulière du Royaume du Maroc masculine.
- G/L/ Unie du Maroc masculine
- G/L/Féminine du Maroc
- G/O/Du Royaume du Maroc

Obédiences étrangères :

- D/H/ mixte
- G/L/Féminine de Belgique
- G/L/Féminine de France

Propos recueillis par Jiri Pragman.(résumés pour vous par notre équipe)

Pour lire l'interview dans sa totalité, veuillez vous reporter au Franc Maçonnerie Magazine n° 55.en kiosques.



Le 10 mai 6017, la R/L/ L'APOCALYSPSE DU ROYAUME D'ECOSSE N°36 à ouvert son Atelier à l'Or.º. D'Herblay, dans le département du Val d'Oise. Son Vénérable, qui nous arrive de la G/LA/M/F/ a pris bien à cœur ce rite encore méconnu en France. Quelques RR/LL le pratiquent notamment dans le Sud comme à Montpellier et Nice.

Il est présent également sur la ville de Paris, en Belgique, au Portugal, au Brésil, Roumanie et Liban. Il se programme une ouverture en 6018 d'une R/L/ au Bénin.

L'équipe de la Gazette de la Fraternité émet ses vœux les plus sincères de long chemin à cette nouvelle R/L/

Tous renseignements peuvent être demandés au Vénérable au mail :

gemabal@club-internet.fr



Franc-maçonnerie

Petite histoire d'un Ordre méconnu

La franc-maçonnerie moderne est née en Grande-Bretagne dans les premières années du XVIIIe siècle. Elle s'est très vite diffusée dans l'ensemble du monde occidental, accompagnant partout la démocratie et la tolérance religieuse.

Elle a pris diverses colorations au fil de ses migrations, plutôt spéculative en France et plutôt bienfaisante aux États-Unis, sans jamais renier les idéaux reçus de ses « géniteurs » anglais.

Elle se définit comme un « *Ordre initiatique* », avec une notion de « *sacré* » qui va au-delà de la simple religiosité. Son goût du secret et ses engagements libéraux ont nourri à son encontre mythes et calomnies...

Frédéric Salin

Origine anglaise et références bibliques

Le 24 juin 1717, à l'occasion de la Saint Jean, naît à Londres la « *Grande Loge de Londres et de Westminster* ». C'est l'acte fondateur de la franc-maçonnerie moderne. Il se produit dans une taverne au nom pittoresque : *L'oie et le gril*.

Cette Grande Loge est la réunion de quatre « *loges maçonniques* » londoniennes. Comme beaucoup d'autres loges similaires apparues au XVIIe siècle en Angleterre et en Écosse, elles n'avaient d'autre objectif que de pratiquer une entraide mutuelle entre leurs membres.

Née dans un milieu protestant très biblique, la franc-maçonnerie puise dans l'Ancien Testament les premiers rudiments de son enseignement moral. Considérant qu'elle a pour vocation de construire un temple idéal (à rapprocher de la cité idéale des utopistes), elle adopte pour modèle le Temple que le roi Salomon fit construire à Jérusalem environ mille ans avant notre ère (*).



L'architecture sacrée joue un rôle prépondérant dans la vie maçonnique : Dieu est appelé par les francs-maçons « *Le Grand Architecte de l'Univers* ».

C'est au demeurant à partir de cette allégorie que certains courants maçonniques revendiquent une filiation avec les constructeurs médiévaux des grands édifices religieux. De cette filiation quelque peu mythique découlent les grades de l'Ordre maçonnique : *apprenti, compagnon, maître*, et les symboles : tablier de peau, truelle, équerre, compas.



Très rapidement, la franc-maçonnerie accueille en son sein des membres éminents de la *Royal Society*, tel Jean-Théophile Désaguliers dont la famille rochelaise avait dû s'exiler en Angleterre après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685.

Désaguliers devient en 1719 le Grand Maître de cette Grande Loge. La *Royal Society* donne à la jeune franc-maçonnerie, dont les membres fondateurs étaient d'extraction plutôt modeste, une coloration intellectuelle qui l'aspire vers le haut, ce qui a pour conséquence d'attirer vers elle l'élite du royaume – exclusivement masculine -.

C'est encore le même Désaguliers qui, en 1723, fait rédiger par le pasteur James Anderson les « *Constitutions of the Free-Masons* ». Elles assurent aux francs-maçons la liberté de conscience à travers l'article premier « *concernant Dieu et la Religion* » :

« *Aujourd'hui il a été considéré plus naturel de les [les francs-maçons] astreindre seulement à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions, c'est-à-dire d'être des hommes de bien et loyaux ou des hommes d'honneur et de probité* ».

Ces *Constitutions* demeurent une référence incontournable dans tous les pays où l'Ordre a essaimé. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il essaime très vite, d'abord vers la France puis vers les autres pays continentaux.

Une vocation libérale

À Paris, une première loge maçonnique anglaise aurait vu le jour en 1725, rue des Boucheries. Elle est restée dans les annales sous le nom emblématique de « *Saint-Thomas au Louis d'Argent* ». Elle reçoit en 1732 une patente de la *Grande Loge de Londres* (*).

Ne perdons pas de vue que les encyclopédistes et les grands philosophes qui ont valu à notre XVIII^e siècle d'être surnommé plus tard le « *Siècle des Lumières* » avaient fréquenté assidument les membres de la *Royal Society* de Londres et entretenu avec eux des échanges fructueux. Pour l'anecdote, nous pouvons citer Charles de Montesquieu qui avait été reçu maçon en mai 1730 dans une loge londonienne en présence de son compatriote exilé et anglicisé Jean-Théophile Désaguliers.

La franc-maçonnerie prend en France une coloration particulière qui l'éloigne peu à peu de la tutelle londonienne. En quelques années, les affiliés français supplantent les Anglais à l'origine de la première loge parisienne. En 1773, plusieurs loges se fédèrent au sein d'une nouvelle obédience, le *Grand Orient de France*, avec pour Grand Maître rien moins que le duc de Chartres, futur Philippe-Égalité.

Paris et quelques autres grandes villes de France voient croître leurs loges à la porte desquelles se pressent dans l'espoir d'y être admis à peu près tout ce qu'on y compte de notabilités. Les aristocrates, les bourgeois de qualité, certains membres du haut clergé et tous ceux qui se piquent de « *philosophie* » envahissent les loges françaises qui, de ce fait, se multiplient et deviennent un lieu privilégié d'échanges intellectuels. Même engouement dans le reste de l'Europe. À Prague, le divin Mozart offre à la franc-maçonnerie un chef-d'œuvre, *La Flûte enchantée...*

Le célèbre Voltaire mérite une mention particulière : il fut reçu franc-maçon dans une loge parisienne dite des « *Neuf Sœurs* » (loge d'écrivains et d'artistes fondée par Helvetius) le 7 avril 1778, soit deux mois avant sa mort. Eu égard à son grand âge, les épreuves d'admission furent allégées pour lui et on imagine bien que, en recevant cet illustre vieillard de quatre-vingt-quatre ans, la loge pensait surtout à donner davantage de lustre à sa matricule.

À ce propos, notons que les dictionnaires maçonniques ont la fâcheuse habitude d'enrôler sans vergogne des personnalités célèbres en leur temps mais qui n'ont entretenu avec la franc-maçonnerie que des relations distantes et même parfois inexistantes...



Mais on ne saurait faire l'impasse sur une personnalité maçonnique hors du commun : le marquis de La Fayette, né en 1757, reçu en maçonnerie en 1774 (à l'âge de dix-sept ans) dans le sein d'une loge militaire stationnée à Metz et général à moins de vingt ans.

En 1777, il s'embarque pour l'Amérique où, sur la recommandation de son ami et « frère » Benjamin Franklin, il est nommé « *major* » par George Washington (également franc-maçon) et prend le commandement des insurgents désireux d'échapper à la tutelle britannique et de prendre leur indépendance.

Il ne serait pas excessif d'affirmer, sans réduire le mérite des politiques, que l'indépendance américaine et la Constitution des premiers États-Unis de Philadelphie furent en grande partie une création maçonnique.

Chef de la garde nationale en 1789, député et bardé de tous les honneurs, La Fayette joua un rôle de premier plan dans les périodes révolutionnaire et postrévolutionnaire, professant des idées libérales et sans jamais renier son appartenance à la franc-maçonnerie jusqu'à sa mort en 1834 au soir d'une existence d'une exceptionnelle richesse.

L'Église et la franc-maçonnerie

La hiérarchie catholique a tenté très tôt de discréditer la franc-maçonnerie. En 1738, peu d'années après son implantation en Europe continentale, le pape Clément XII publie une bulle *In Enimenti* par laquelle il excommunie les francs-maçons sous des motifs au demeurant plus politiques que religieux.

Treize ans plus tard, le pape Benoît XIV prend la relève et les bulles et encycliques se succéderont à rythme soutenu jusqu'en 1884.

Les principales accusations dont les maçons font l'objet résident dans leur affirmation de leur tolérance envers toutes les religions, dans le secret entourant leurs activités et leurs rituels et dans l'accusation de comploter contre le pouvoir. Cette dernière accusation est dénuée de sens si l'on sait que la loyauté envers le pouvoir est inscrite dans les « *Constitutions* » de l'Ordre. Ces bulles n'eurent toutefois qu'un effet très limité et la franc-maçonnerie ne fut sérieusement inquiétée qu'après la Première Guerre mondiale.

Vers la démocratie

La Révolution divise les maçons français, partagés entre monarchistes et libéraux. Le Grand Maître *Philippe-Egalité*, qui est le cousin du défunt roi Louis XVI et n'a pas craint de voter en faveur de son exécution, est à son tour conduit à l'échafaud. Napoléon réconcilie tout le monde. Au demeurant, les maçons se montrent successivement bonapartistes et napoléoniens et l'on voit même des loges prendre pour nom distinctif : *Saint-Napoléon* (!). Ce qui n'empêche pas le « *saint* » de les faire étroitement surveiller par sa police. Et, pour encore mieux les tenir en laisse, il nomme en 1804 son frère Joseph Grand Maître du Grand Orient de France.

Sous la Restauration et le Second Empire, le personnel des loges change peu à peu de visage. En 1845, sous le règne de Louis-Philippe 1er, roi des Français, la franc-maçonnerie est déclarée « *libérale et progressive* », certains exégètes ayant voulu lire plutôt « *libérale et progressiste* ».

Quatre ans plus tard, et dans la continuité de ce qui précède, la Constitution du Grand Orient de France dira que « *la franc-maçonnerie est une institution essentiellement philosophique, philanthropique et progressive qui a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme* ». Voilà posés les principes qui donneront désormais à la maçonnerie française sa singularité qui la place au carrefour, comme nous l'avons suggéré en introduction, de l'humanisme et de la spiritualité.

Les citoyens des classes nobiliaire et bourgeoise, qui, jusque-là, avaient occupé une place prépondérante dans les loges, se serrent pour accueillir – fait nouveau – des petits fonctionnaires, des artisans et des commerçants.

Cependant, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, elle apparaît comme une société de notables et demeure imperméable à la classe ouvrière et au prolétariat... Il en est encore de même de nos jours, à quelques exceptions près. Cela peut en partie s'expliquer par le niveau d'abstraction élevé des débats philosophiques au sein des loges.

À la fin du XIXe siècle, l'Ordre recrute principalement dans le microcosme politique, dans les classes moyennes d'enseignants, de médecins, de juristes, de fonctionnaires, de commerçants et d'entrepreneurs. Gambetta, Jules Simon, Jules Ferry... La plupart des grandes figures qui fondent la IIIe République appartiennent à la franc-maçonnerie.

L'Ordre s'interdit de faire référence au « *Grand Architecte de l'Univers* » et accueille d'émisnents représentants de la libre pensée laïque, tels Émile Littré ou les présidents du Conseil Jules Ferry et René Viviani. Il joue un rôle non négligeable dans des initiatives d'abord controversées puis entrées dans la normalité : l'institution d'une école laïque, gratuite et obligatoire, la séparation des Églises et de l'État etc.

La franc-maçonnerie et l'Anti-français

Quand éclate l'affaire Dreyfus, le Grand Orient de France (alors la plus importante des obédiences maçonniques françaises en effectifs comme en influence) prend position en faveur du capitaine et demande une révision du procès. C'est à l'occasion de cette affaire qu'est créée la « *Ligue des Droits de l'Homme* », laquelle compte de nombreux maçons.

Par ailleurs, l'affaire des fiches éclate en 1901 quand le général André, ministre de la Guerre, prend l'initiative de mettre en fiches les officiers en raison de leurs convictions catholiques. Il se trouve que ce ministre-général est franc-maçon...

Ces deux affaires et quelques autres rumeurs (*) conduisent les nationalistes à prendre pour cibles les francs-maçons ainsi que la République, les juifs et les communistes. Les uns et les autres sont assimilés à l'« *anti-France* » (une expression polémique de l'Entre-deux-guerres) et accusés de tous les malheurs réels ou supposés du pays.

Pendant l'occupation allemande (1940-1944), les sièges des obédiences maçonniques sont investis par les hommes de Vichy qui s'emparent des archives et des fichiers nominatifs des membres. L'Ordre est interdit, tout comme dans l'Allemagne hitlérienne, avant tout en raison de son internationalisme.



De nombreux fonctionnaires francs-maçons sont révoqués. Une commission spéciale est chargée de discréditer l'Ordre de plusieurs façons : la publication d'une revue calomniatrice : *Les documents maçonniques*, et l'ouverture d'une exposition antimaçonnique itinérante, dans le but de montrer un visage répugnant de la franc-maçonnerie.

En 1943, le film : *Forces occultes* est réalisé et projeté à Paris toujours dans le projet de dévoiler des prétendus secrets et de présenter la maçonnerie comme une société de politicards arrivistes et affairistes.

Nombreux sont les maçons qui s'impliquent dans la Résistance. Fin 1943, c'est à Alger que le général de Gaulle abroge les lois antimaçonniques de Vichy et affirme « que la franc-maçonnerie n'avait jamais cessé d'exister ».

Blessée, humiliée, pillée, la franc-maçonnerie française renaissant de ses cendres au lendemain de la Libération, se reconstitue non sans mal. À côté des anciens maçons qui ont échappé à la vindicte vichyste, une nouvelle génération constituée d'hommes jeunes et talentueux redonne, en quelques années, ses lettres de noblesse d'esprit à la franc-maçonnerie, sans toutefois lui rendre l'influence qu'elle avait sous la IIIe République.

Loges et obédiences

Une loge est une assemblée de francs-maçons ; une obédience est une fédération de loges. Il en existe, dans chaque pays, un certain nombre qui se distinguent par leur philosophie. En France, on en compte un peu plus d'une dizaine pour 4500 loges et 150 000 maçons.

Les obédiences les plus importantes sont le *Grand Orient de France* (50 000 membres), la *Grande Loge de France*

(33 000 membres) et la *Loge nationale française* (26 000 membres). Environ 150 députés et sénateurs sont membres de la Fraternelle parlementaire. Notons que l'on peut découvrir l'histoire de la franc-maçonnerie en son musée, au siège du Grand Orient de France, 16, rue Cadet 75009 PARIS.



La franc-maçonnerie aujourd'hui

L'influence des philosophes et des intellectuels sur les premiers pas de la franc-maçonnerie française a profondément gravé son empreinte sur le mode de fonctionnement des loges françaises.

Dans ces loges, à quelques exceptions près, on respecte le caractère sacré des cérémonies d'ouverture et de fermeture des travaux comme celui des réceptions aux différents grades qui balisent le cursus maçonnique.

Mais on donne la primauté aux *planches*, c'est-à-dire à des conférences présentées par un membre de la loge ou par un visiteur compétent et aux échanges de vue qui les suivent. On s'y instruit mutuellement sans qu'il s'agisse de distribuer des cours magistraux. On rencontre ce même mode d'emploi dans les pays sous influence latine.

En revanche, les loges sous influence anglo-saxonne partagent généralement leurs réunions entre l'exercice rigoureux des rituels et les agapes qui sont dites frugales et fraternelles mais sont souvent de véritables banquets joyeusement arrosés. Dans ce contexte, la recherche spéculative est réservée à des loges d'études qui rassemblent les maçons érudits.



La franc-maçonnerie allemande cultive son passé chevaleresque, ce qui lui donne un caractère un peu vieillot mais non sans charme ; la franc-maçonnerie scandinave est essentiellement religieuse ; la franc-maçonnerie étasunienne privilégie la philanthropie et, dans un pays où les pouvoirs publics se préoccupent assez peu du sort des plus défavorisés, elle a, comme d'autres œuvres caritatives, un intérêt incontestable. Notons que sur les huit visages qui illustrent les billets de banque américains, quatre représentent des franc-maçon : Franklin, Washington, Jackson et Grant.

Aux États-Unis, les loges subventionnent des hôpitaux, maisons de retraite, établissements scolaires, orphelinats etc. La franc-maçonnerie latino-américaine, bien que très influencée (voire télécommandée) par le grand frère du Nord, se préoccupe beaucoup de politique, ce qui peut se concevoir dans des États instables.

Il n'est pas excessif de reconnaître qu'il y a une « *exception maçonnique française* » comme il y a une « *exception culturelle française* », n'en déplaise aux planificateurs de la mondialisation. Précisons-le bien : si la franc-maçonnerie est universelle, elle n'est pas internationale...

Dans les royaumes du nord de l'Europe, le roi est traditionnellement le Grand-Maître de la maçonnerie, fonction honorifique qu'il délègue généralement à un maçon reconnu pour ses grandes qualités et sa fidélité au royaume ; en revanche, dans les républiques européennes, le Président ne peut prétendre en aucune manière diriger, même par délégation, la maçonnerie de son pays, jalouse de son indépendance.



De plus, on observe que les maçonneries du nord de l'Europe sont, pour la grande majorité d'entre elles, inféodées à la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, héritière présumée de la *Grande Loge de Londres* et considérée à ce titre comme étant la mère de toutes les maçonneries auxquelles elle impose volontiers et souvent abusivement, des règles intangibles propres à engendrer parfois un certain malaise et même de la... grogne.

A contrario, les maçonneries libérales de sud de l'Europe refusent dans leur ensemble toute soumission à la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, mises à part quelques obédiences qui, ce faisant, se retrouvent isolées.

Les femmes et la franc-maçonnerie

Phénomène à peu près nouveau, après la Libération, les femmes se présentent en grand nombre aux portes de l'Ordre, portes qui leur avaient été à peine entrouvertes par le passé.

Dès le XVIII^e siècle et en France, des loges dites « *d'Adoption* » avaient vu le jour, sous le contrôle étroit de loges masculines, mais leurs adhérentes demeuraient en position de vassalité. En vérité, il s'agissait davantage de salons littéraires dont l'époque était friande, voire d'ouvroirs.

Dès les années cinquante, des loges d'*Adoption* entreprennent de se libérer de la tutelle masculine et y réussissent jusqu'à fonder leurs propres obédiences, professant un féminisme éclairé. En 1952, l'*Union Maçonnique Féminine de France* devient la *Grande Loge Féminine de France*. Plus tôt, en 1893, à l'initiative de Georges Martin et de Maria Deraismes, une obédience maçonnique mixte et internationale avait déjà vu le jour sous le titre distinctif de « *Droit Humain* ».

Faut-il préciser que ce phénomène reste bien français et que les maçons anglais comme ceux qui, par le monde, leur sont soumis, n'imaginent pas voir une femme porter les ornements maçonniques et siéger en loge ? Pour la petite histoire, des maçonneries féminines existent bel et bien en Grande-Bretagne mais elles sont presque clandestines et considérées comme marginales.

Source : Hérodote.net

Partagez vos planches



LA PHRASE DU MOIS

LES ESPRITS SONT DIVERS, TOUS VONT TE JUGER : SOIS L'HOMME DE TON CŒUR, ET FAIS CE QUE TU DOIS FAIRE.

CITATION DE LOUIS BELMONTET ; PENSÉES, MAXIMES ET PROVERBES POÉTIQUES (1861)



NOS PARTENAIRES

**LE TROUBADOUR
DU LIVRE** * Philippe Subrin

Si vous souhaitez recevoir :
La Lettre du Troubadour du Livre
Ainsi que les *Catalogues de Livres neufs, anciens et d'occasion*
Alors faites moi parvenir votre demande par email :
troubadour13@gmail.com

ACCESLOGES  Accueil  Incrire ma Loge  Rechercher
www.accesloges.com
Programme des Loges
Toutes Régions
Toutes Obédiences
Tous Rites

contact@accesloges.com Tél : 07 68 95 99 40

**GADLU.INFO**
Les nouvelles du Web
Maçonnique

postmaster@gadlu.info



LE - COMPAGNON

**Groupement International
de Tourisme et d'Entraide**

14, rue de Belzunce, 75010 Paris.

Tél. : 01.45.26.25.51
Email : le.gite@free.fr
Internet : www.le-gite.net